Programme d’apprentissage en milieu de travail

Ouvrier ou Ouvrière avicole

Carnet d’apprentissage

EQ-5121-02 (09-2017)

Nom de l’apprentie ou de l’apprenti :

_____

Septembre 2017

Ce document a été réalisé par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole en partenariat avec la Commission des partenaires du marché du travail et Emploi-Québec, à partir de la norme professionnelle du métier d'ouvrière ou d'ouvrier avicole. Il décrit les compétences à maîtriser pour la qualification professionnelle dans ce métier.

Responsable du projet	Geneviève Lemonde Directrice générale *Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole*
Gestion de projet	Marjolaine Huot Conseillère en formation AGRIcarrières *Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole*
Recherche, conception et rédaction	Jean-Pierre Charest Consultant *Jean-Pierre Charest, services-conseil*
Collaboration	Marc-André Moreau Conseiller *Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle* (*DDCIS)* *Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale*

Table des matières

PARTIE 1 1
IDENTIFICATION DE L'APPRENTIE OU L'APPRENTI 3
INFORMATION SUR L'APPRENTISSAGE ET LA SANCTION 5
INFORMATION SUR LE MÉTIER 9

TABLEAU SYNTHÈSE DES COMPÉTENCES 11

PARTIE 2 13
PLAN INDIVIDUEL D'APPRENTISSAGE 15

PARTIE 3 19
COMPÉTENCE 1 21
COMPÉTENCE 2 31
COMPÉTENCE 3 39
COMPÉTENCE 4 47
COMPÉTENCE 5 53
COMPÉTENCE 6 59
ANNEXE 1 – TABLEAU DES RISQUES POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL 69
ANNEXE 2 – RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR 81
ANNEXE 3 – TABLEAU SYNTHÈSE DES COMPÉTENCES MAÎTRISÉES 83
ANNEXE 4 – OUTIL DE SUIVI DES APPRENTISSAGES 85
OUTIL DE SUIVI DES APPRENTISSAGES 87

PARTIE 1

Identification de l'apprentie ou l'apprenti

DOSSIER DE L'APPRENTIE OU L'APPRENTI
Nom : _____ **Prénom :** _____
Adresse *:* _____
Ville : _____ **Code postal :** ____ _____
Numéro de téléphone : _____ **Cellulaire :**_____
Adresse courriel : _____

Nº du dossier de qualification professionnelle (QP) de la personne :

NOM DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON	ENTREPRISE

Note : Si le PAMT compte plus d'un lieu d'apprentissage ou plus d'une compagne ou d'un compagnon, référez-vous à l'**annexe 2** de ce carnet.

Notes sur la protection des renseignements personnels

Les renseignements recueillis dans ce carnet sont soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

- ⇨ Les renseignements recueillis dans ce carnet sont soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
- ⇨ Ces renseignements sont recueillis aux fins de l'administration du Programme d'apprentissage en milieu de travail.
- ⇨ Pour toute information relative à l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels, adressez-vous à Emploi-Québec.

IMPORTANT

CE CARNET VOUS APPARTIENT. IL EST DE **VOTRE RESPONSABILITÉ** DE LE CONSERVER PRÉCIEUSEMENT, CAR C'EST **L'UNIQUE DOCUMENT OÙ SONT CONSIGNÉS** LES DÉTAILS DE VOTRE APPRENTISSAGE.

Information sur l'apprentissage et la sanction

Bienvenue à l'apprentie ou l'apprenti!

Vous entreprenez un projet d'apprentissage en milieu de travail. Félicitations pour votre initiative! Ce parcours de formation, qui constitue une étape importante de votre vie professionnelle, exigera votre engagement pendant plusieurs mois, voire quelques années, selon le métier choisi.

Afin de vous familiariser avec les caractéristiques de cette démarche d'apprentissage, vous trouverez ci-dessous quelques renseignements utiles.

En quoi consiste l'apprentissage en milieu de travail?

L'apprentissage en milieu de travail est une démarche organisée et structurée qui vous permet de développer ou d'améliorer l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice d'un métier, et ce, sur les lieux de votre travail.

Les compétences à développer sont établies dans une norme professionnelle[1] correspondant au métier. Ce sont des gens du métier qui ont convenu des compétences de cette norme professionnelle[2].

Ainsi, le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) vous permet d'acquérir les connaissances, les savoir-faire, les attitudes et les comportements attendus pour réaliser l'ensemble des tâches du métier. Pour ce faire, comme apprentie ou apprenti, vous serez soutenu tout au long de votre démarche par une compagne ou un compagnon, qui est une personne reconnue dans votre entreprise comme experte du métier.

La durée du programme d'apprentissage pour le métier d'ouvrière ou d'ouvrier avicole peut varier selon votre expérience professionnelle, votre formation scolaire, l'organisation du travail et d'autres facteurs. Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole considère que la maîtrise des compétences essentielles du métier d'ouvrière ou d'ouvrier avicole nécessite un apprentissage d'une durée maximale de trois ans.

Quel est le rôle de la compagne ou du compagnon d'apprentissage?

Tout au long de votre cheminement, votre compagne ou compagnon vous guidera dans l'apprentissage du métier. Elle ou il mettra en place les activités qui vous permettront de maîtriser les compétences du métier. Elle ou il vous donnera des conseils, évaluera votre performance au regard des critères établis dans la norme professionnelle et confirmera, le cas échéant, votre maîtrise des compétences du métier.

1. La norme professionnelle définit les compétences requises pour exercer un métier ou une profession. C'est la référence qui sert à développer et à évaluer les compétences.
2. Pour connaître la norme professionnelle correspondant à votre métier, consultez le site Web suivant : http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/citoyens/developper-et-faire-reconnaitre-vos-competences/qualification-professionnelle/qualification-volontaire/liste-des-metiers

Quelle est l'utilité du carnet d'apprentissage?

Votre carnet d'apprentissage vise d'une part à vous informer sur l'ensemble des apprentissages que vous devrez réaliser pour apprendre le métier. D'autre part, il vous permet de suivre votre progression tout au long de votre démarche.

De plus, le carnet d'apprentissage permet à la compagne ou au compagnon de consigner au fur et à mesure ses observations et les jugements qu'elle ou il portera sur votre maîtrise des compétences.

Votre carnet est le seul document où sera consigné le relevé détaillé des compétences que vous aurez acquises. Il vous appartient donc de le conserver précieusement.

Quels renseignements contient le carnet d'apprentissage?

Votre carnet d'apprentissage compte trois parties.

La **PREMIÈRE PARTIE** comprend les sections suivantes :

De l'information sur l'apprentissage, le suivi et la sanction

Cette section vous informe des caractéristiques générales du PAMT.

De l'information sur le métier visé

Au début du carnet, vous trouverez une description générale du métier ainsi que les attitudes et comportements professionnels nécessaires pour l'exercer.

Le tableau synthèse des compétences

Ce tableau synthèse présente l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice du métier, accompagnées des éléments de compétence qui les composent.

La **DEUXIÈME PARTIE** est constituée du plan individuel d'apprentissage qui délimite votre propre parcours de formation. Il permet d'établir les apprentissages que vous devrez réaliser pour satisfaire aux exigences de la norme professionnelle en tenant compte des aspects du métier que vous maîtrisez déjà au début du PAMT. Ce plan individuel d'apprentissage est rédigé par votre compagne ou compagnon avec votre collaboration.

Il est à noter que votre compagne ou compagnon remplira avec vous, dès le début, un portrait initial des compétences qui délimitera votre propre parcours de formation et estimera la durée de votre apprentissage.

La **TROISIÈME PARTIE** présente la description détaillée des compétences à développer pour exercer le métier d'ouvrier avicole. Chacune des descriptions des compétences comporte les données suivantes :

- ⇨ l'énoncé de la compétence;
- ⇨ le contexte de réalisation;
- ⇨ une liste des éléments qui précisent les grandes étapes de la compétence;
- ⇨ des critères de performance (généraux et particuliers) qui serviront à évaluer vos apprentissages;
- ⇨ les conditions particulières dans lesquelles l'apprentissage est réalisé;
- ⇨ une section consacrée à la confirmation de la maîtrise de la compétence.

En **ANNEXE**, vous trouverez :

- ⇨ une présentation des principaux risques liés à la santé et à la sécurité du travail;
- ⇨ des renseignements sur votre employeur. S'il y a lieu, cette dernière section permet de suivre votre cheminement dans vos différents lieux d'apprentissage, et ce, pour toute la durée de votre PAMT;
- ⇨ un tableau synthèse des compétences maîtrisées vous permet d'avoir un portrait rapide de l'ensemble de celles dont votre compagne ou compagnon a confirmé la maîtrise. Il vous donne une vue globale de la progression de vos apprentissages et vous indique, le cas échéant, les compétences qu'il vous reste à maîtriser pour obtenir votre certificat de qualification professionnelle.

Comment se fait le suivi administratif du PAMT?

Le suivi administratif du PAMT est la responsabilité d'Emploi-Québec. Il a pour but d'assurer un déroulement du programme en conformité avec les conditions établies. Ainsi, la rétroaction de la personne responsable à Emploi-Québec pourra permettre d'adapter le PAMT, au besoin.

En quoi consiste la sanction?

La sanction consiste à reconnaître officiellement votre maîtrise des compétences de la norme professionnelle. Ainsi, au terme du programme d'apprentissage en milieu de travail, vous pouvez obtenir un certificat de qualification professionnelle ou une attestation de compétence qui sont des documents officiels que délivre la ou le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour confirmer votre maîtrise des compétences du métier.

Certificat de qualification professionnelle (CQP)

Au terme de votre apprentissage, lorsque vous aurez maîtrisé **toutes** les compétences essentielles de la norme professionnelle décrites dans votre carnet, vous obtiendrez un certificat de qualification professionnelle pour le métier d'ouvrier avicole.

Attestation de compétence (AC)

Lorsque vous maîtriserez **une ou plusieurs** des compétences essentielles[3] de la norme professionnelle **ou, s'il y a lieu, des compétences complémentaires**[4], le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) pourra aussi, sur demande, vous décerner une attestation de compétence pour chacune de ces compétences.

3. Les compétences essentielles sont indiquées dans la norme professionnelle.
4. Les compétences complémentaires sont indiquées, s'il y a lieu, en annexe de la norme professionnelle.

Information sur le métier

Description générale du métier

Les personnes qui exercent ce métier s'occupent de l'élevage de volailles à l'intérieur de poulaillers, en parquet, dans des cages, en volière ou autres systèmes, en tenant compte des normes de biosécurité et de bien-être animal en vigueur. Leur travail vise à élever des troupeaux de volailles pour leur chair ou pour leurs œufs, que ceux-ci soient destinés à la reproduction ou à la consommation. Elles exercent leur métier avec une relative autonomie.

L'ouvrière ou l'ouvrier avicole s'occupe directement des oiseaux et des équipements de production pendant toutes les phases d'élevage. Plus exactement, la personne se charge : des tâches courantes, quotidiennes ou périodiques, consistant à surveiller et à assurer manuellement ou mécaniquement l'alimentation de la volaille en eau et en nourriture; du maintien de conditions générales de confort; du nettoyage des lieux et des équipements; de la réception des oiseaux en début de cycle de production et de la préparation de leur transfert à la fin des cycles; de la tenue journalière de différents registres. Dans les entreprises de production d'œufs, il lui revient aussi de ramasser, trier et emballer des œufs.

L'ouvrière ou l'ouvrier avicole n'effectue pas les tâches spécifiques liées au travail en couvoir, ni les tâches des superviseurs, du personnel de direction ou des conseillers techniques de ce secteur. Sauf exception, l'attrapage de volailles ne lui est pas attribué non plus, cette tâche étant effectuée en sous-traitance par des entreprises spécialisées.

Attitudes et comportements professionnels

- Aimer les animaux tout en comprenant et en acceptant les conditions, les limites et les paradoxes de l'élevage des animaux destinés à l'abattoir;
- Avoir une forte propension à l'écoute de l'environnement pour appréhender et saisir tous les signaux en provenance des oiseaux et des équipements d'élevage;
- Être toujours calmes et posés dans leurs contacts avec les oiseaux;
- Être capables de communiquer de façon claire, franche et articulée des renseignements concernant les états de situation dans l'élevage;
- Être capables de travailler seuls, notamment dans les sites isolés;
- Être honnêtes et intègres;
- Être réceptifs aux consignes;
- Être débrouillards et autonomes, notamment dans les sites isolés, pour résoudre rapidement et seuls le plus grand nombre possible de problèmes.

Tableau synthèse des compétences

COMPÉTENCES ESSENTIELLES	ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE				
1. Effectuer un changement de troupeau	1.1 Préparer la sortie d'un troupeau	1.2 Nettoyer et désinfecter un bâtiment avicole	1.3 Préparer un bâtiment avicole pour la réception d'un troupeau	1.4 Réceptionner un troupeau	
2. Approvisionner un troupeau en eau et en nourriture	2.1 Appliquer un programme d'alimentation	2.2 Contrôler la qualité des aliments et de l'eau distribués	2.3 Régler les systèmes de distribution d'eau et de nourriture	2.4 Résoudre des problèmes de distribution d'eau et de nourriture	2.5 Contrôler les stocks d'aliments et d'autres produits
3. Optimiser la santé et le rendement d'un troupeau	3.1 Contrôler l'état de santé et le rendement du troupeau	3.2 Régler les paramètres d'ambiance	3.3 Entretenir les surfaces de production	3.4 Administrer des additifs, des médicaments ou des vaccins	3.5 Détecter et retirer des volailles à euthanasier
4. Entretenir les installations et l'équipement	4.1 Nettoyer et ranger les aires de travail et d'entreposage	4.2 Effectuer l'entretien d'un bâtiment avicole et des aires extérieures	4.3 Effectuer la maintenance des outils et de l'équipement	4.4 Vérifier les systèmes d'urgence	
COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES	**ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE**				
5. Effectuer la régie de reproduction	5.1 Favoriser la ponte dans les nids ou les zones appropriées	5.2 Maintenir la fertilité du troupeau			
6. Ramasser et entreposer des œufs	6.1 Collecter les œufs	6.2 Trier et comptabiliser les œufs	6.3 Empaqueter des œufs	6.4 Entreposer la production	

PARTIE 2

Plan individuel d'apprentissage

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) nécessite que **votre compagne ou compagnon établisse votre plan individuel d'apprentissage**,

Il s'agit de déterminer les compétences de la norme professionnelle que vous devrez développer, en tenant compte de celles que vous maîtrisez déjà. Les compétences à développer seront indiquées dans votre plan individuel d'apprentissage, présenté à la page suivante.

La compagne ou le compagnon d'apprentissage aura besoin de votre contribution pour élaborer votre plan individuel d'apprentissage.

Consignes pour l'apprentie ou l'apprenti

Voici comment vous situer **par rapport aux compétences de la norme professionnelle** en tenant compte des activités professionnelles que vous réalisez habituellement.

LIRE

la présentation détaillée de chacune des compétences :

- ⇨ contexte de réalisation,
- ⇨ critères généraux de performance,
- ⇨ éléments de la compétence
- ⇨ critères particuliers de performance

REMPLIR LA SECTION A DE LA PARTIE 3

pour chacune des compétences et indiquez si vous êtes en mesure d'accomplir **chacun des éléments de la compétence** en cochant la case correspondante (O : oui; N : non).

NOTER

que les éléments de compétence que vous considérez être **en mesure** d'accomplir (O) **seront généralement évalués** par votre compagne ou compagnon dès le début du PAMT. **Vous devrez développer durant le PAMT** les éléments de compétence que vous avez indiqué n'être **pas** en mesure d'accomplir (N)

Plan individuel d'apprentissage

Nom de l'apprentie ou de l'apprenti :	**Nº du dossier de QP de l'apprentie ou de l'apprenti :**
Nom de la compagne ou du compagnon :	**Nº du dossier de QP de la compagne ou du compagnon :**

COMPÉTENCES	**Section à remplir par la compagne ou le compagnon[5]**	**Suivi administratif du PAMT Section à remplir par la personne responsable à Emploi-Québec**	
	À ACQUÉRIR[6]	**Signature**	**Date**
COMPÉTENCES ESSENTIELLES			
1. Effectuer un changement de troupeau	☐		
2. Approvisionner un troupeau en eau et en nourriture	☐		
3. Optimiser la santé et le rendement d'un troupeau	☐		
4. Entretenir les installations et l'équipement	☐		
COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES			
5. Effectuer la régie de reproduction	☐		
6. Ramasser et entreposer des œufs	☐		

Je confirme que le plan individuel d'apprentissage a été établi par la compagne ou le compagnon d'apprentissage. _____ Signature de la personne responsable à Emploi-Québec Date : _____ – _____ – _____ A M J	Je confirme avoir pris connaissance du plan individuel d'apprentissage. _____ Signature de l'apprentie ou de l'apprenti Date : _____ – _____ – _____ A M J	Je confirme la pertinence du plan individuel d'apprentissage. _____ Signature de la compagne ou du compagnon Date : _____ – _____ – _____ A M J

5. Pour établir le plan individuel d'apprentissage, voir les consignes indiquées dans le Guide de la compagne ou du compagnon.
6. Cocher seulement si la compétence est à acquérir.

PARTIE 3

CONTEXTE DE RÉALISATION

◊ À partir :
- de protocoles de régie de troupeau;
- d'un calendrier de changement de cycle;
- de consignes verbales ou écrites;
- de troupeaux de volailles en fin de cycle et en début de cycle;
- de registres appropriés et autres informations.

◊ Avec des vêtements de travail et de l'équipement de protection individuelle.

◊ À l'aide :
- du matériel, des outils et de l'équipement de production et d'entretien de l'établissement;
- de produits d'entretien, de modes d'emploi et de fiches de données de sécurité (fiches signalétiques).

◊ Selon :
- le type de production avicole de l'établissement;
- les conditions météorologiques;
- l'état des lieux et du matériel.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE *

◊ Signalement approprié et au moment opportun d'une anomalie ou d'un problème.

◊ Utilisation appropriée de l'équipement et des produits d'entretien.

◊ Consignation correcte des informations dans les registres.

◊ Coopération adéquate avec les autres membres du personnel et autres intervenants.

◊ Respect :
- des objectifs de productivité de l'établissement;
- des politiques, des procédures et des protocoles de l'établissement;
- des bonnes pratiques de bien-être animal;
- des normes et des protocoles de biosécurité et des programmes de salubrité;
- des normes de santé et de sécurité au travail ainsi que des normes environnementales.

* Ces critères sont transversaux et s'appliquent normalement à chaque élément de la compétence. La compagne ou le compagnon doit les considérer dans l'évaluation avant de confirmer la maîtrise de chaque élément de compétence.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	À remplir par l'apprentie ou l'apprenti [7] SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓) Oui	Non	À remplir par le compagnon ou la compagne à la suite d'une évaluation[8] SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION C J'atteste que les critères généraux de performance sont maîtrisés (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
1.1 Préparer la sortie d'un troupeau					
◊ Justesse des informations transmises en vue de l'expédition.			☐		
◊ Informations transmises au moment opportun.			☐		
◊ Application correcte du protocole de jeûne.			☐		
◊ Ajustement adéquat de la luminosité et de la température.			☐		_____ Initiales
◊ Ventilation optimale pour l'attrapage.	☐	☐	☐	☐	_____ Date
◊ Sélection judicieuse et retrait approprié des volailles non conformes.			☐		
◊ Contrôle judicieux de l'état du troupeau pour son transport.			☐		
◊ Justesse des informations transmises au personnel d'attrapage.			☐		
1.2 Nettoyer et désinfecter un bâtiment avicole					
◊ Retrait adéquat des aliments non consommés.			☐		
◊ Surfaces et équipements correctement débarrassés de toute matière organique.	☐	☐	☐	☐	_____ Initiales
◊ Dépoussiérage adéquat des surfaces et des équipements.			☐		_____ Date
◊ Application correcte des techniques de lavage et de désinfection.			☐		
1.3 Préparer un bâtiment avicole pour la réception d'un troupeau					
◊ Aires de production correctement aménagées et sécurisées.			☐		_____ Initiales
◊ Installation et réglage appropriés de l'équipement.	☐	☐	☐	☐	_____ Date
◊ Vérification adéquate du fonctionnement de l'équipement.			☐		

[7]. Pour remplir la section A, voir les consignes à l'apprentie ou à l'apprenti dans la section *Plan individuel d'apprentissage* du carnet d'apprentissage.

[8]. Pour remplir cette section, voir les consignes dans le guide de la compagne ou du compagnon d'apprentissage.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	À remplir par l'apprentie ou l'apprenti [7]		À remplir par le compagnon ou la compagne à la suite d'une évaluation[8]		
	SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓)		SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION C J'atteste que les critères généraux de performance sont maîtrisés (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
	Oui	Non			
1.4 Réceptionner un troupeau					
◊ Répartition adéquate des lots par unité.	☐	☐	☐	☐	_____ Initiales _____ Date
◊ Manipulation appropriée des volailles.			☐		
◊ Conformité du nombre de volailles reçues par rapport au bon de livraison.			☐		
◊ Disposition uniforme des volailles dans l'unité.			☐		
◊ Justesse des informations données au personnel de livraison.			☐		

COMMENTAIRES DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON

NOTES DE L'APPRENTIE OU L'APPRENTI

Compétence 1

Conditions particulières d'apprentissage

1. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS UNE FERME PRODUISANT LES TYPES DE PRODUITS SUIVANTS :
   - ❑ Œufs de consommation
   - ❑ Œufs d'incubation ou de vaccins
   - ❑ Poulet de chair
   - ❑ Dindon
   - ❑ Autres (précisez) : _____

2. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS DES INSTALLATIONS UTILISANT LES TYPES DE POULAILLER SUIVANTS :
   - ❑ En cages
   - ❑ En cages enrichies
   - ❑ En volière
   - ❑ En liberté - sur parquet
   - ❑ Autres (précisez) : _____

3. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS LORS DES TYPES D'EXPÉDITION SUIVANTS :
   - ❑ Sortie complète
   - ❑ Dépeuplement partiel
   - ❑ Transfert d'unité
   - ❑ Autres (précisez) : _____

4. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN APPLIQUANT LES TECHNIQUES PARTICULIÈRES SUIVANTES :
   - ❑ Désinfection
   - ❑ Fumigation
   - ❑ Application d'insecticide
   - ❑ Autres (précisez) : _____

- ❑

5. AUTRES ÉLÉMENTS PARTICULIERS DU CONTEXTE D'APPRENTISSAGE :

_____

_____

Compétence 1

Confirmation de la maîtrise de la compétence

La compétence sera considérée maîtrisée lorsque la compagne ou le compagnon aura jugé que, dans le respect du contexte de réalisation et des critères généraux et particuliers de performance exigés, l'apprentie ou l'apprenti en maîtrise tous les éléments.

Je soussignée ou soussigné atteste la maîtrise de la compétence 1.

Nom de la compagne ou du compagnon : _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir réalisé les apprentissages et avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation de la compétence 1.

Nom de l'apprentie ou l'apprenti _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation de la compétence 1.

Nom de la représentante ou du représentant de l'employeur :

_____

Fonction : _____

Signature : _____ Date : _____

IMPORTANT

À LA SUITE DE LA CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE DE LA **COMPÉTENCE 1, REPORTEZ** CELLE-CI AU TABLEAU SYNTHÈSE DE L'**ANNEXE 3 DU CARNET D'APPRENTISSAGE** EN LA **COCHANT**, **APPOSEZ** VOS INITIALES ET **INSCRIVEZ** LA DATE.

Compétence 2

APPROVISIONNER UN TROUPEAU EN EAU ET EN NOURRITURE

CONTEXTE DE RÉALISATION

◊ À partir :
- de protocoles de régie de troupeau;
- d'un programme et d'un calendrier d'alimentation;
- de consignes verbales ou écrites.

◊ Avec des vêtements de travail et un l'équipement de protection individuelle.

◊ À l'aide :
- d'aliments prescrits;
- d'un système de distribution d'eau et d'aliments manuel ou automatique;
- du matériel et des outils de production de l'établissement;
- d'instruments et de techniques d'analyse de l'eau;
- d'un système d'inventaire;
- de registres appropriés.

◊ Selon :
- le type de production avicole de l'établissement;
- la température ambiante;
- le type, l'état et l'âge de la volaille;
- l'état de l'équipement.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE *

◊ Signalement approprié et au moment opportun d'une anomalie ou d'un problème.

◊ Consignation correcte des informations dans les registres.

◊ Coopération adéquate avec les autres membres du personnel et les autres intervenants.

◊ Respect :
- des objectifs de productivité de l'établissement;
- des politiques, des procédures et des protocoles de l'établissement;
- des bonnes pratiques de bien-être animal;
- des normes et des protocoles de biosécurité et des programmes de salubrité;
  des normes de santé et de sécurité au travail ainsi que des normes environnementales.

* Ces critères sont transversaux et s'appliquent normalement à chaque élément de la compétence. La compagne ou le compagnon doit les considérer dans l'évaluation avant de confirmer la maîtrise de chaque élément de compétence.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	À remplir par l'apprentie ou l'apprenti [9] SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓) Oui	Non	À remplir par le compagnon ou la compagne à la suite d'une évaluation[10] SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION C J'atteste que les critères généraux de performance sont maîtrisés (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
2.1 Appliquer un programme d'alimentation					
◊ Contrôle approprié du type d'aliments à distribuer.			☐		
◊ Conformité des rations.	☐	☐	☐	☐	_____ Initiales
◊ Respect des périodes ou horaires prescrits d'alimentation.			☐		
◊ Respect des périodes de retrait des aliments.			☐		_____ Date
2.2 Contrôler la qualité des aliments et de l'eau distribués					
◊ Régularité des vérifications.			☐		_____ Initiales
◊ Conformité des aliments distribués.	☐	☐	☐	☐	
◊ Application correcte des méthodes d'analyse de l'eau.			☐		_____ Date
2.3 Régler les systèmes de distribution d'eau et de nourriture					
◊ Vérification assidue de l'ajustement des systèmes de distribution.	☐	☐	☐	☐	_____ Initiales
◊ Ajustement optimal des systèmes de distribution et de contrôle.			☐		_____ Date
2.4 Résoudre des problèmes de distribution d'eau et de nourriture					
◊ Vérification régulière et systématique du fonctionnement des systèmes de distribution.			☐		
◊ Détection judicieuse de défaillances ou d'anomalies.	☐	☐	☐	☐	_____ Initiales
◊ Correctifs adéquats apportés aux problèmes courants.			☐		
◊ Délais d'intervention appropriés.			☐		_____ Date
2.5 Contrôler les stocks d'aliments et d'autres produits					
◊ Vérification correcte de la qualité des produits en stock.			☐		_____ Initiales
◊ Détermination juste des quantités en stock.	☐	☐	☐	☐	
◊ Signalement au moment opportun de stocks à renouveler.			☐		_____ Date
◊ Conformité des marchandises reçues par rapport au bon de livraison.			☐		

[9]. Pour remplir la section A, voir les consignes à l'apprentie ou à l'apprenti dans la section *Plan individuel d'apprentissage* du carnet d'apprentissage.

[10]. Pour remplir cette section, voir les consignes dans le guide de la compagne ou du compagnon d'apprentissage.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	À remplir par l'apprentie ou l'apprenti [9]		À remplir par le compagnon ou la compagne à la suite d'une évaluation[10]		
	SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓)		SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION C J'atteste que les critères généraux de performance sont maîtrisés (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
	Oui	Non			
◊ Rangement approprié et sécuritaire des marchandises.			☐		

COMMENTAIRES DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON

NOTES DE L’APPRENTIE OU L’APPRENTI

Compétence 2

Conditions de l'apprentissage

1. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS UNE FERME PRODUISANT LES TYPES DE PRODUITS SUIVANTS :
   - ❑ Œufs de consommation
   - ❑ Œufs d'incubation ou de vaccins
   - ❑ Poulet de chair
   - ❑ Dindon
   - ❑ Autres (précisez) : _____

2. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS UNE FERME ÉLEVANT LES RACES DE VOLAILLE SUIVANTES :
   - ❑ Lourde
   - ❑ Légère
   - ❑ Autres (précisez) : _____

3. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS DES INSTALLATIONS UTILISANT LES TYPES DE POULAILLER SUIVANTS :
   - ❑ En cages
   - ❑ En cages enrichies
   - ❑ En volière
   - ❑ En liberté - sur parquet
   - ❑ Autres (précisez) : _____

4. AUTRES ÉLÉMENTS PARTICULIERS DU CONTEXTE D'APPRENTISSAGE :

   _____

   _____

Compétence 2

Confirmation de la maîtrise de la compétence

La compétence sera considérée maîtrisée lorsque la compagne ou le compagnon aura jugé que, dans le respect du contexte de réalisation et des critères généraux et particuliers de performance exigés, l'apprentie ou l'apprenti en maîtrise tous les éléments.

Je soussignée ou soussigné atteste la maîtrise de la compétence 2.

Nom de la compagne ou du compagnon : _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir réalisé les apprentissages et avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 2.

Nom de l'apprentie ou l'apprenti _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 2.

Nom de la représentante ou du représentant de l'employeur :

_____

Fonction : _____

Signature : _____ Date : _____

IMPORTANT

À LA SUITE DE LA CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE **DE LA COMPÉTENCE 2**, **REPORTEZ** CELLE-CI AU TABLEAU SYNTHÈSE DE **L'ANNEXE 3** DU **CARNET D'APPRENTISSAGE** EN LA **COCHANT**, **APPOSEZ** VOS INITIALES ET **INSCRIVEZ** LA DATE.

Compétence 3

OPTIMISER LA SANTÉ ET LE RENDEMENT D'UN TROUPEAU

CONTEXTE DE RÉALISATION

- ◊ À partir :
  - de protocoles de régie de troupeau;
  - d'indicateurs mesurables ou observables de confort, de santé et de rendement;
  - de prescriptions, de programmes et de protocoles de soins aux animaux;
  - de consignes verbales ou écrites.
- ◊ Avec des vêtements de travail et de l'équipement de protection individuelle.
- ◊ À l'aide :
  - de médicaments, de vaccins ou d'additifs prescrits;
  - du matériel, des outils et de l'équipement de production de l'établissement;
  - de registres appropriés.
- ◊ Selon :
  - le type de production avicole de l'établissement;
  - le type, l'état et l'âge de la volaille;
  - les conditions météorologiques;
  - les informations de rendement.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE *

- ◊ Manipulation appropriée des volailles.
- ◊ Signalement approprié et au moment opportun d'une anomalie ou d'un problème.
- ◊ Consignation correcte des informations dans les registres.
- ◊ Coopération adéquate avec les autres membres du personnel et autres intervenants.
- ◊ Respect :
  - des objectifs de productivité de l'établissement;
  - des politiques, des procédures et des protocoles de l'établissement;
  - des bonnes pratiques de bien-être animal;
  - des normes et des protocoles de biosécurité et des programmes de salubrité;
  - des normes de santé et de sécurité au travail ainsi que des normes environnementales.

* Ces critères sont transversaux et s'appliquent normalement à chaque élément de la compétence. La compagne ou le compagnon doit les considérer dans l'évaluation avant de confirmer la maîtrise de chaque élément de compétence.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	À remplir par l'apprentie ou l'apprenti [11] SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓)		À remplir par le compagnon ou la compagne à la suite d'une évaluation[12]		
	Oui	Non	SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION C J'atteste que les critères généraux de performance sont maîtrisés (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
3.1 Contrôler l'état de santé et le rendement d'un troupeau					
◊ Détection et interprétation judicieuse :					
○ d'indices d'inconfort;			☐		_____ Initiales
○ de non-conformités physiques ou comportementales;			☐		
○ d'indicateurs de santé.	☐	☐	☐	☐	_____ Date
◊ Interprétation appropriée des informations sur l'état et le rendement du troupeau.			☐		
◊ Vérification adéquate de l'évolution d'une problématique de santé ou de rendement.			☐		
3.2 Régler les paramètres d'ambiance					
◊ Interprétation judicieuse de l'historique récent de production.			☐		_____ Initiales
◊ Évaluation juste des conditions ambiantes :					
○ qualité de l'air et de la ventilation;			☐		
○ éclairage;	☐	☐	☐	☐	_____ Date
○ température;			☐		
○ humidité.			☐		
◊ Ajustement efficace des paramètres d'ambiance.			☐		
◊ Interaction des paramètres judicieusement pris en compte.			☐		
3.3 Entretenir les surfaces de production					
◊ Évaluation judicieuse de la qualité des surfaces.			☐		_____ Initiales
◊ Pertinence des mesures correctives.	☐	☐	☐	☐	_____ Date
◊ Conformité physique des surfaces.			☐		
◊ Élimination adéquate des dégâts d'eau, de nourriture ou d'œufs.			☐		

[11]. Pour remplir la section A, voir les consignes à l'apprentie ou à l'apprenti dans la section *Plan individuel d'apprentissage* du carnet d'apprentissage.

[12]. Pour remplir cette section, voir les consignes dans le guide de la compagne ou du compagnon d'apprentissage.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	À remplir par l'apprentie ou l'apprenti [11] SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓) Oui	Non	À remplir par le compagnon ou la compagne à la suite d'une évaluation[12] SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION C J'atteste que les critères généraux de performance sont maîtrisés (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
3.4 Administrer des additifs, des médicaments ou des vaccins					
◊ Respect de la recette et du dosage prescrit.			☐		
◊ Application conforme du protocole d'administration du produit.	☐	☐	☐	☐	Initiales
◊ Suivi approprié de l'administration du produit.			☐		Date
◊ Élimination adéquate des déchets biomédicaux.			☐		
3.5 Détecter et retirer des volailles à euthanasier					
◊ Choix judicieux des volailles à euthanasier.			☐		
◊ Application conforme des techniques d'euthanasie.	☐	☐	☐	☐	Initiales
◊ Procédure adéquate d'élimination des volailles mortes.			☐		Date

COMMENTAIRES DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON

NOTES DE L’APPRENTIE OU L’APPRENTI

Compétence 3

Conditions de l'apprentissage

1. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS UNE FERME PRODUISANT LES TYPES DE PRODUITS SUIVANTS :
   - ❑ Œufs de consommation
   - ❑ Œufs d'incubation ou de vaccins
   - ❑ Poulet de chair
   - ❑ Dindon
   - ❑ Autres (précisez) : _____

2. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS UNE FERME ÉLEVANT LES RACES DE VOLAILLE SUIVANTES :
   - ❑ Lourde
   - ❑ Légère
   - ❑ Autres (précisez) : _____

3. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS DES INSTALLATIONS UTILISANT LES TYPES DE POULAILLER SUIVANTS :
   - ❑ En cages
   - ❑ En cages enrichies
   - ❑ En volière
   - ❑ En liberté - sur parquet
   - ❑ Autres (précisez) : _____

4. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS DES BÂTIMENTS UTILISANT LES TYPES DE VENTILATION SUIVANTS
   - ❑ Ventilation transversale
   - ❑ Ventilation tunnel
   - ❑ Ventilation naturelle
   - ❑ Autres (précisez) : _____

5. AUTRES ÉLÉMENTS PARTICULIERS DU CONTEXTE D'APPRENTISSAGE :

   _____

   _____

Compétence 3

CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE DE LA COMPÉTENCE

La compétence sera considérée maîtrisée lorsque la compagne ou le compagnon aura jugé que, dans le respect du contexte de réalisation et des critères généraux et particuliers de performance exigés, l'apprentie ou l'apprentie en maîtrise tous les éléments.

Je soussignée ou soussigné atteste la maîtrise de la compétence 3.

Nom de la compagne ou du compagnon _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir réalisé les apprentissages et avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 3.

Nom de l'apprentie ou l'apprenti _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 3.

Nom de la représentante ou du représentant de l'employeur :

_____

Fonction : _____

Signature : _____ Date : _____

IMPORTANT

À LA SUITE DE LA CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE DE **LA COMPÉTENCE 3**, REPORTEZ CELLE-CI AU TABLEAU SYNTHÈSE DE **L'ANNEXE 3 DU CARNET D'APPRENTISSAGE** EN LA **COCHANT, APPOSEZ** VOS INITIALES ET **INSCRIVEZ** LA DATE.

Compétence 4

ENTRETENIR LES INSTALLATIONS ET L'ÉQUIPEMENT

CONTEXTE DE RÉALISATION

- À partir :
  - de consignes verbales ou écrites;
  - d'un calendrier ou de listes de vérification;
  - des manuels et des registres d'entretien des équipements.
- Avec des vêtements de travail et de l'équipement de protection individuelle.
- À l'aide :
  - du matériel, des outils et de l'équipement d'entretien;
  - de produits d'entretien, de modes d'emploi et de fiches de données de sécurité (fiches signalétiques).
- Selon :
  - l'état des lieux et de l'équipement au moment de l'exécution de la tâche;
  - les priorités du moment.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE *

- Signalement approprié et au moment opportun d'une anomalie ou d'un problème.
- Consignation correcte des informations dans les registres.
- Utilisation appropriée des équipements et des produits d'entretien.
- Coopération adéquate avec les autres membres du personnel et autres intervenants.
- Respect :
  - des objectifs de productivité de l'établissement;
  - des politiques, des procédures et des protocoles de l'établissement;
  - des normes et des protocoles de biosécurité et des programmes de salubrité;
  - des normes de santé et de sécurité au travail ainsi que des normes environnementales.

* Ces critères sont transversaux et s'appliquent normalement à chaque élément de la compétence. La compagne ou le compagnon doit les considérer dans l'évaluation avant de confirmer la maîtrise de chaque élément de compétence.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	À remplir par l'apprentie ou l'apprenti [13] SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓) Oui	Non	À remplir par le compagnon ou la compagne à la suite d'une évaluation[14] SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION C J'atteste que les critères généraux de performance sont maîtrisés (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
4.1 Nettoyer et ranger les aires de travail et d'entreposage					
◊ Rangement exécuté aux moments opportuns.			☐		
◊ Rangement du matériel dans les endroits appropriés.			☐		_____ Initiales
◊ Aires d'activité rangées et fonctionnelles.	☐	☐	☐	☐	
◊ Élimination appropriée des déchets et des matières recyclables.			☐		_____ Date
◊ Application conforme des techniques de nettoyage.			☐		
4.2 Effectuer l'entretien d'un bâtiment avicole et des aires extérieures					
◊ Détection judicieuse des signes de détérioration.			☐		
◊ Pertinence et conformité des travaux d'entretien préventif du bâtiment.	☐	☐	☐	☐	_____ Initiales
◊ Réparations adéquates apportées aux bris courants.			☐		_____ Date
◊ Zone d'accès contrôlée correctement dégagée et entretenue.			☐		
◊ Absence de débris ou de déchets.			☐		
4.3 Effectuer la maintenance des outils et de l'équipement					
◊ Inspection régulière de l'état du matériel.			☐		
◊ Application stricte des calendriers et des protocoles d'entretien.	☐	☐	☐	☐	_____ Initiales
◊ Appréciation juste de l'état et du fonctionnement des outils et des équipements.			☐		_____ Date
◊ Réparations adéquates apportées aux défectuosités courantes.			☐		
4.4 Vérifier les systèmes d'urgence					
◊ Application correcte des protocoles de vérification.			☐		_____ Initiales
◊ Signalement immédiat d'une défectuosité.	☐	☐	☐	☐	
◊ Correctifs adéquats apportés aux problèmes courants.			☐		_____ Date

[13]. Pour remplir la section A, voir les consignes à l'apprentie ou à l'apprenti dans la section *Plan individuel d'apprentissage* du carnet d'apprentissage.

[14]. Pour remplir cette section, voir les consignes dans le guide de la compagne ou du compagnon d'apprentissage.

COMMENTAIRES DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON

NOTES DE L’APPRENTIE OU L’APPRENTI

Compétence 4

Conditions de l'apprentissage

1. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS UNE FERME PRODUISANT LES TYPES DE PRODUITS SUIVANTS :
   - ❑ Œufs de consommation
   - ❑ Œufs d'incubation ou de vaccins
   - ❑ Poulet de chair
   - ❑ Dindon
   - ❑ Autres (précisez) : _____

2. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS DES INSTALLATIONS UTILISANT LES TYPES DE POULAILLER SUIVANTS :
   - ❑ En cages
   - ❑ En cages enrichies
   - ❑ En volière
   - ❑ En liberté - sur parquet
   - ❑ Autres (précisez) : _____

3. AUTRES ÉLÉMENTS PARTICULIERS DU CONTEXTE D'APPRENTISSAGE :

   _____

   _____

Compétence 4

CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE DE LA COMPÉTENCE

La compétence sera considérée maîtrisée lorsque la compagne ou le compagnon aura jugé que, dans le respect du contexte de réalisation et des critères généraux et particuliers de performance exigés, l'apprentie ou l'apprentie en maîtrise tous les éléments.

Je soussignée ou soussigné atteste la maîtrise de la compétence 4.

Nom de la compagne ou du compagnon _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir réalisé les apprentissages et avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 4.

Nom de l'apprentie ou l'apprenti _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 4.

Nom de la représentante ou du représentant de l'employeur :

_____

Fonction : _____

Signature : _____ Date : _____

IMPORTANT

À LA SUITE DE LA CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE DE **LA COMPÉTENCE 4**, REPORTEZ CELLE-CI AU TABLEAU SYNTHÈSE DE **L'ANNEXE 3 DU CARNET D'APPRENTISSAGE** EN LA **COCHANT, APPOSEZ** VOS INITIALES ET **INSCRIVEZ** LA DATE.

Compétence 5

EFFECTUER LA RÉGIE DE REPRODUCTION

CONTEXTE DE RÉALISATION

- ◊ Dans un établissement produisant des œufs d'incubation.
- ◊ À partir :
  - o de protocoles de régie de reproduction;
  - o d'indicateurs ou d'informations de rendement;
  - o de consignes verbales ou écrites.
- ◊ Avec des vêtements de travail et de l'équipement de protection individuelle.
- ◊ À l'aide :
  - o du matériel, des outils et de l'équipement de production de l'établissement;
  - o de registres appropriés.
- ◊ Selon :
  - o le type de production avicole de l'établissement;
  - o les conditions météorologiques;
  - o le type, l'état et l'âge de la volaille.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE *

- ◊ Minimisation des pertes.
- ◊ Signalement approprié et au moment opportun d'une anomalie ou d'un problème.
- ◊ Consignation correcte des informations dans les registres.
- ◊ Coopération adéquate avec les autres membres du personnel et les autres intervenants.
- ◊ Respect :
  - o des objectifs de productivité de l'établissement;
  - o des politiques, des procédures et des protocoles de l'établissement;
  - o des bonnes pratiques de bien-être animal;
  - o des normes et des protocoles de biosécurité et des programmes de salubrité;
  - o des normes de santé et de sécurité au travail ainsi que des normes environnementales.

* Ces critères sont transversaux et s'appliquent normalement à chaque élément de la compétence. La compagne ou le compagnon doit les considérer dans l'évaluation avant de confirmer la maîtrise de chaque élément de compétence.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	À remplir par l'apprentie ou l'apprenti [15] SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓)		À remplir par le compagnon ou la compagne à la suite d'une évaluation[16]		
			SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION C J'atteste que les critères généraux de performance sont maîtrisés (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
	Oui	Non			
5.1 Favoriser la ponte dans les nids ou les zones appropriées	☐	☐		☐	_____ Initiales _____ Date
◊ Conformité des tournées.			☐		
◊ Assiduité des tournées.			☐		
◊ Application appropriée du protocole de gestion des nids.			☐		
5.2 Maintenir la fertilité du troupeau	☐	☐		☐	_____ Initiales _____ Date
◊ Sélection appropriée des coqs moins performants.			☐		
◊ Application correcte de la procédure d'ajout de coqs.			☐		
◊ Facilitation assidue du contact entre les poules et les coqs.			☐		

[15]. Pour remplir la section A, voir les consignes à l'apprentie ou à l'apprenti dans la section *Plan individuel d'apprentissage* du carnet d'apprentissage.

[16]. Pour remplir cette section, voir les consignes dans le guide de la compagne ou du compagnon d'apprentissage.

COMMENTAIRES DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON

NOTES DE L’APPRENTIE OU L’APPRENTI

Compétence 5

Conditions de l'apprentissage

1. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS UNE FERME PRODUISANT LES TYPES DE PRODUITS SUIVANTS :
   - ❑ Œufs d'incubation ❑ Œufs d'incubation - vaccins
   - ❑ Autres (précisez) : _____
2. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS UNE FERME ÉLEVANT LES ESPÈCES DE VOLAILLE SUIVANTES :
   - ❑ Poules de races lourdes
   - ❑ Poules de races légères
   - ❑ Dindon
   - ❑ Autres (précisez) : _____
3. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS DES INSTALLATIONS UTILISANT LES TYPES DE POULAILLER SUIVANTS :
   - ❑ Sur lattes ❑ Sur litière ❑ Hybride
   - ❑ Autres (précisez) : _____
4. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS DES INSTALLATIONS UTILISANT LES TYPES DE PONDOIR SUIVANTS :
   - ❑ Individuel (ex. : collecteur automatique)
   - ❑ Communautaire (ex. : en bois)
   - ❑ Autres (précisez) : _____
5. AUTRES ÉLÉMENTS PARTICULIERS DU CONTEXTE D'APPRENTISSAGE :

   _____

   _____

Compétence 5

CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE DE LA COMPÉTENCE

La compétence sera considérée maîtrisée lorsque la compagne ou le compagnon aura jugé que, dans le respect du contexte de réalisation et des critères généraux et particuliers de performance exigés, l'apprentie ou l'apprentie en maîtrise tous les éléments.

Je soussignée ou soussigné atteste la maîtrise de la compétence 5.

Nom de la compagne ou du compagnon _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir réalisé les apprentissages et avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 5.

Nom de l'apprentie ou l'apprenti _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 5.

Nom de la représentante ou du représentant de l'employeur :

_____

Fonction : _____

Signature : _____ Date : _____

IMPORTANT

À LA SUITE DE LA CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE DE **LA COMPÉTENCE 5**, REPORTEZ CELLE-CI AU TABLEAU SYNTHÈSE DE **L'ANNEXE 3 DU CARNET D'APPRENTISSAGE** EN LA **COCHANT, APPOSEZ** VOS INITIALES ET **INSCRIVEZ** LA DATE.

Compétence 6

RAMASSER ET ENTREPOSER DES ŒUFS

CONTEXTE DE RÉALISATION

- ◊ Dans un établissement produisant des œufs de consommation ou d'incubation.
- ◊ À partir :
  - o de protocoles de régie de troupeau et de ponte;
  - o d'indicateurs ou d'informations de rendement;
  - o de consignes verbales ou écrites.
- ◊ Avec des vêtements de travail et de l'équipement de protection individuelle.
- ◊ À l'aide :
  - o du matériel, des outils et de l'équipement de production et d'empaquetage de l'établissement;
  - o de registres appropriés;
  - o de produits de désinfection et de fiches de données de sécurité (fiches signalétiques).
- ◊ Selon :
  - o le type de production avicole de l'établissement;
  - o le type, l'état et l'âge de la volaille.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE *

- ◊ Manipulation appropriée des œufs.
- ◊ Minimisation des pertes.
- ◊ Signalement approprié et au moment opportun d'une anomalie ou d'un problème.
- ◊ Consignation correcte des informations dans les registres.
- ◊ Coopération adéquate avec les autres membres du personnel et les autres intervenants.
- ◊ Respect :
  - o des objectifs de productivité de l'établissement;
  - o des politiques, des procédures et des protocoles de l'établissement;
  - o des bonnes pratiques de bien-être animal;
  - o des normes et des protocoles de biosécurité et des programmes de salubrité;
  - o des normes de santé et de sécurité au travail ainsi que des normes environnementales.

* Ces critères sont transversaux et s'appliquent normalement à chaque élément de la compétence. La compagne ou le compagnon doit les considérer dans l'évaluation avant de confirmer la maîtrise de chaque élément de compétence.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	À remplir par l'apprentie ou l'apprenti [17] SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓) Oui	Non	À remplir par le compagnon ou la compagne à la suite d'une évaluation[18] SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION C J'atteste que les critères généraux de performance sont maîtrisés (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
6.1 Collecter les œufs					
◊ Utilisation appropriée de la technique de ramassage.	☐	☐	☐	☐	_____ Initiales
◊ Régularité de la collecte.			☐		_____ Date
6.2 Trier et comptabiliser les œufs					
◊ Application correcte de la procédure de pesage des œufs.			☐		
◊ Justesse du tri selon les critères prescrits.	☐	☐	☐	☐	_____ Initiales
◊ Retrait judicieux des œufs non conformes.			☐		_____ Date
◊ Justesse du décompte des œufs.			☐		
◊ Propreté adéquate des œufs.			☐		
6.3 Empaqueter les œufs					
◊ Conformité de la pose des œufs dans les alvéoles.			☐		_____ Initiales
◊ Manipulation soignée et hygiénique du matériel d'emballage.	☐	☐	☐	☐	_____ Date
◊ Entretien adéquat des surfaces de travail.			☐		
◊ Conformité de l'empaquetage du produit.			☐		
6.4 Entreposer la production					
◊ Empilage adéquat et sécuritaire des alvéoles et autres contenants.			☐		_____ Initiales
◊ Identification et datation appropriées des lots.			☐		_____ Date
◊ Respect des principes et des règles d'entreposage.	☐	☐	☐	☐	
◊ Manutention adéquate et sécuritaire des palettes ou des chariots de produits.			☐		
◊ Disposition adéquate des stocks selon le type d'entreposage.			☐		
◊ Signalement approprié de conditions d'entreposage non conformes :					

[17]. Pour remplir la section A, voir les consignes à l'apprentie ou à l'apprenti dans la section *Plan individuel d'apprentissage* du carnet d'apprentissage.

[18]. Pour remplir cette section, voir les consignes dans le guide de la compagne ou du compagnon d'apprentissage.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	À remplir par l'apprentie ou l'apprenti [17]		À remplir par le compagnon ou la compagne à la suite d'une évaluation[18]		
	SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓)		SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION C J'atteste que les critères généraux de performance sont maîtrisés (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
	Oui	Non			
○ température;			☐		
○ humidité.			☐		
◊ Vérification systématique de la salubrité des aires d'entreposage	☐	☐	☐	☐	_____ Initiales _____ Date

COMMENTAIRES DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON

NOTES DE L’APPRENTIE OU L’APPRENTI

Compétence 6

Conditions de l'apprentissage

1. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS UNE FERME PRODUISANT LES TYPES DE PRODUITS SUIVANTS :
   - ❑ Œufs de consommation
   - ❑ Œufs d'incubation
   - ❑ Œufs de vaccins
   - ❑ Autres (précisez) : _____

2. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS UNE FERME ÉLEVANT LES RACES DE VOLAILLE SUIVANTES :
   - ❑ Lourde
   - ❑ Légère
   - ❑ Dindon
   - ❑ Autres (précisez) : _____

3. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS DES INSTALLATIONS UTILISANT LES TYPES DE POULAILLER SUIVANTS :
   - ❑ En cages
   - ❑ En cages enrichies
   - ❑ En volière
   - ❑ En liberté - sur parquet
   - ❑ Autres (précisez) : _____

4. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS DES INSTALLATIONS UTILISANT UNE TRIEUSE D'ŒUFS AUTOMATIQUE :

   ❑ Oui ❑ Non

5. AUTRES ÉLÉMENTS PARTICULIERS DU CONTEXTE D'APPRENTISSAGE :

   _____

   _____

Compétence 6

CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE DE LA COMPÉTENCE

La compétence sera considérée maîtrisée lorsque la compagne ou le compagnon aura jugé que, dans le respect du contexte de réalisation et des critères généraux et particuliers de performance exigés, l'apprentie ou l'apprenti en maîtrise tous les éléments.

Je soussignée ou soussigné atteste la maîtrise de la compétence 6.

Nom de la compagne ou du compagnon _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir réalisé les apprentissages et avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 6.

Nom de l'apprentie ou l'apprenti _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 6.

Nom de la représentante ou du représentant de l'employeur :

_____

Fonction : _____

Signature : _____ Date : _____

IMPORTANT

À LA SUITE DE LA CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE DE **LA COMPÉTENCE 6**, REPORTEZ CELLE-CI AU TABLEAU SYNTHÈSE DE **L'ANNEXE 3 DU CARNET D'APPRENTISSAGE** EN LA **COCHANT, APPOSEZ** VOS INITIALES ET **INSCRIVEZ** LA DATE.

ANNEXES

ANNEXE 1 – Tableau des risques pour la santé et la sécurité du travail

Ouvrière ou ouvrier avicole

Risques pour la santé et la sécurité au travail (SST)

Ouvrière ou ouvrier avicole

Tableau 1 Risques liés à la santé et la sécurité du travail de la profession d'OUVRIER EN PRODUCTION AVICOLE

Prendre note que les risques pour la santé et la sécurité reliés aux diverses opérations peuvent varier d'une entreprise à l'autre, en considérant entre autres le type de production avicole, les machines, les équipements, les entretiens préventifs, la formation et la supervision des travailleurs, les méthodes de travail, ainsi que la gestion interne de la santé et de la sécurité du travail.

La source de risques, les effets sur la santé et la sécurité ainsi que les moyens de prévention ne se limitent pas à la présente liste.

Catégories de risques

1- Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique

2- Risques physiques ou dangers d'ordre physique

3- Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique

4- Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique

5- Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité

6- Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial

Nº	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
1	**Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique** • Inhalation de gaz, de fumée, de vapeur, de brouillard et de poussières • Contact avec des produits pour le traitement de l'eau • Contact avec des produits d'usage vétérinaire • Contact avec des produits de désinfection • Gaz d'échappement de véhicule dans la bâtisse • Gaz de fumier • Poussière de litière (fumier et copeaux • Etc.	• Problèmes respiratoires/cutanés • Brûlures • Intoxications • Irritations • Maux de tête • Etc.	• Politique d'achat visant à remplacer ces produits par d'autres moins nocifs pour la santé • Ventilation adéquate des lieux de travail • Protection respiratoire • Fourniture et port des équipements de protection individuelle (gants, lunettes, masque [poussière, vapeurs, etc.] et survêtements) • Fiches signalétiques • Formation SIMDUT • Formation des travailleurs sur les mesures de prévention et les méthodes de travail • Identification des contenants de produits • Douche d'urgence/oculaire • Utilisation des produits selon les recommandations du fabricant • Supervision du travail • Entreposage adéquat des produits dangereux • Etc.

Nº	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
2	**Risques physiques ou dangers d'ordre physique** • Électricité • Bruit • Conditions de travail chaudes/canicule • Rayonnement de sources de chaleur • Chute en hauteur (de niveau) • Chute (manque d'éclairage) • Chute (plancher glissant) • Etc.	• Décharge électrique • Électrisation • Électrocution • Détérioration de l'acuité auditive • Fatigue, stress et baisse de vigilance • Coup de chaleur • Perte de conscience • Brûlures • Chute • Etc.	• Formation des travailleurs sur les mesures de prévention et les méthodes de travail • Procédure de cadenassage • Protecteurs auditifs • Fournir de l'eau sur les lieux de travail • Prévoir une alternance pause/travail • Ajustement du rythme de travail selon les conditions météorologiques • Supervision des travailleurs • Fermeture des trappes dans les planchers • Garde-corps aux ouvertures dans les planchers • Rampe aux escaliers/mezzanines • Éclairage • Etc.
3	**Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique** • Fumier • Moisissures • Volaille morte • Etc.	• Problèmes cutanés • Problèmes respiratoires • Etc.	• Port des équipements de protection • Formation des travailleurs sur les mesures de prévention et les méthodes de travail • Etc.

Nº	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
4	**Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique**		
	• Manipulation de charges lourdes • Efforts excessifs • Mouvements répétitifs • Éclairage inadéquat • Obstacles dans le parquet/en hauteur • Posture contraignante • Etc.	• Troubles musculosquelettiques • Maux de dos • Douleurs musculaires • Chute • Etc.	• Chariot de transport • Limitation du poids manipulé par les travailleurs • Formation des travailleurs sur la manutention • Aménagement ergonomique du poste de travail • Rotation des postes de travail • Éclairage adéquat • Etc.

Nº	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
5	**Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité**		

	• Pièces en mouvement des machines/équipements :
	  ○ Convoyeurs
	  ○ Table de triage
	  ○ Classeur d'œufs
	  ○ Emballeuse
	  ○ Prise de force du tracteur
	  ○ Tondeuse
	• Outils en mouvement
	  ○ Perceuse
	  ○ Scie
	• Travail en hauteur
	  ○ Silo
	  ○ Entretien de la bâtisse
	• Déblocage d'une machine
	• Réparation
	• Tracteur
	• Tondeuse
	• Camion
	• Plancher glissant
	• Ouverture dans le plancher
	• Etc.
		• Écrasement
		• Entraînement
		• Coupure
		• Coincement
		• Amputation
		• Fracture
		• Etc.
			• Procédure de cadenassage des sources d'énergie
			• Dispositifs de protection en place sur les pièces mobiles
			• Formation des travailleurs sur les mesures de prévention et les méthodes de travail
			• Supervision des travailleurs
			• Entretien préventif des machines et des équipements
			• Inspection interne de sécurité et mesures correctives pour les machines afin de détecter les bris de protecteurs
			• Port des équipements de protection
			• Garde-corps
			• Etc.

Nº	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
6	**Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial**		

	• Travail intense
	• Objectifs de production
	• Erreur de régie
	  ○ Alimentation
	  ○ Médicaments
	  ○ Ambiance
	• Santé du troupeau
	• Bris d'équipement
	  ○ Chauffage
	  ○ Ventilation
	  ○ Alimentation
	• Etc.
		• Problèmes de sommeil
		• Fatigue
		• Stress
		• Agressivité
		• Colère
		• Prise de mauvaises décisions
		• Etc.
			• Entretien préventif
			• Bonne planification
			• Personnel supplémentaire
			• Ressources externes
			  ○ Mécaniciens
			  ○ Plombiers
			  ○ Électriciens
			  ○ Meuniers
			• Équipements de rechange
			• Inventaire suffisant
			  ○ Moulées
			  ○ Contenants
			  ○ Médicaments
			  ○ Pièces
			• Etc.

Tableau 2 Importance des sources de risques reliés aux tâches et aux opérations de la profession d'OUVRIER EN PRODUCTION AVICOLE

Tâche 1 – Effectuer la régie d'élevage du troupeau d'oiseaux							
Nº	Opération	Importance des sources de risques pour chaque catégorie					
		1	2	3	4	5	6
1.1	Préparer des bâtiments en vue d'une réception d'oiseaux	+++	+++	+++	++	++	+
1.2	Effectuer la réception des oiseaux	+	+++	++	+++	++	++
1.3	Préparer des sorties d'oiseaux et prêter assistance	++	++	++	++	++	++
1.4	Nettoyer et désinfecter des poulaillers	+++	+++	+++	++	++	+
1.5	Déménager des oiseaux	++	++	++	+++	+	+
1.6	Faire des tournées quotidiennes	++	++	++	++	+	++
1.7	Faire l'entretien des surfaces de production	++	++	++	++	++	+
1.8	Peser des oiseaux	++	++	++	++	+	+
1.9	Conduire des équipements motorisés d'élevage	+++	++	+++	+	+++	+

Légende :

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

Tâche 2 – Effectuer la régie de reproduction et de ponte							
Nº	Opération	Importance des sources de risques pour chaque catégorie					
		1	2	3	4	5	6
2.1	Encourager la ponte dans les nids	++	++	++	+	+	o
2.2	Faire un suivi de fertilité	+	+	+	+	+	+
2.3	Peser des œufs	o	o	o	o	o	o
2.4	Ramasser des œufs	++	++	++	+++	+++	+

Légende :

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

Tâche 3 – Assurer l'alimentation du troupeau d'oiseaux							
Nº	Opération	Importance des sources de risques pour chaque catégorie					
		1	2	3	4	5	6
3.1	Voir à l'alimentation des oiseaux	+	+	+	+	++	+
3.2	Voir à l'approvisionnement des oiseaux en eau	+	+	+	+	++	+
3.3	Gérer des stocks de moulées	o	++	o	o	++	+
3.4	Préparer des aliments mélangés	o	++	o	+	+++	+

Légende :

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

Tâche 4 – Suivre et contrôler l'état de santé du troupeau d'oiseaux							
Nº	Opération	Importance des sources de risques pour chaque catégorie					
		1	2	3	4	5	6
4.1	Contrôler l'état de santé des oiseaux	++	++	+++	+	+	++
4.2	Administrer des vaccins et des médicaments aux oiseaux	+++	++	+++	+	+	+
4.3	Contrôler les conditions ambiantes d'élevage	++	++	++	+	+	+
4.4	Donner des soins spécialisés	++	++	+++	++	+	+

Légende :

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

Tâche 5 – Entretenir les bâtiments et les équipements de production							
Nº	Opération	Importance des sources de risques pour chaque catégorie					
		1	2	3	4	5	6
5.1	Entretenir des équipements de production	+	+++	+	++	+++	+
5.2	Entretenir des équipements motorisés	++	++	+	+	+++	+
5.3	Faire l'entretien des espaces extérieurs	++	++	+	+	++	o
5.4	Vérifier des systèmes d'urgence	+	+	o	o	+	+

Légende :

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

ANNEXE 2 – Renseignements sur l’employeur

RENSEIGNEMENTS SUR L’EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom de la compagne ou du compagnon d’apprentissage		
Entente	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L’EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom de la compagne ou du compagnon d’apprentissage		
Entente	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L’EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom de la compagne ou du compagnon d’apprentissage		
Entente	Début	Fin

ANNEXE 3 – Tableau synthèse des compétences maîtrisées

NOM DE L'APPRENTIE OU L'APPRENTI	_____

COMPÉTENCES	**Maîtrisée** √	**Attesté par** (initiales de la compagne ou du compagnon)	**Date**
COMPÉTENCES **ESSENTIELLES**			
Compétence 1 **Effectuer un changement de troupeau**	☐	_____	_____
Compétence 2 **Approvisionner un troupeau en eau et en nourriture**	☐	_____	_____
Compétence 3 **Optimiser la santé et le rendement d'un troupeau**	☐	_____	_____
Compétence 4 **Entretenir les installations et l'équipement**	☐	_____	_____
COMPÉTENCES **COMPLÉMENTAIRES**			
Compétence 5 **Effectuer la régie de reproduction**	☐	_____	_____
Compétence 6 **Ramasser et entreposer des œufs**	☐	_____	_____

ANNEXE 4 – Outil de suivi des apprentissages

Outil de suivi des apprentissages

NOM DE L'APPRENTIE OU L'APPRENTI	_____
NOM DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON	_____

COMPÉTENCES ET ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	En apprentissage √	En progression √	Maîtrisé √
Énoncé de la compétence 1			
1.1	☐	☐	☐
1.2	☐	☐	☐
1.3	☐	☐	☐
1.4	☐	☐	☐
Énoncé de la compétence 2			
2.1	☐	☐	☐
2.2	☐	☐	☐
2.3	☐	☐	☐
2.4	☐	☐	☐
Énoncé de la compétence 3			
3.1	☐	☐	☐
3.2	☐	☐	☐
3.3	☐	☐	☐
3.4	☐	☐	☐
Énoncé de la compétence 4			
4.1	☐	☐	☐
4.2	☐	☐	☐
4.3			
4.4	☐	☐	☐
Énoncé de la compétence 5			
5.1	☐	☐	☐
5.2	☐	☐	☐

Énoncé de la compétence 6				
6.1		☐	☐	☐
6.2		☐	☐	☐
6.3		☐	☐	☐
6.4		☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n’est pas en mesure d’exécuter la tâche).
2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d’assistance ou n’est pas tout à fait à l’aise).
3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

REMERCIEMENTS

NOUS TENONS À REMERCIER D'UNE FAÇON PARTICULIÈRE LES PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE LA NORME PROFESSIONNELLE ET DES OUTILS AFFÉRENTS.

Membres du comité d'orientation	
Geneviève Lemonde Directrice générale *Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole*	Olivier Dupras Conseiller en formation AGRIcarrières *Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole*
Marc-André Moreau Conseiller *Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle* (*DDCIS)* *Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)*	Sylvie Chassé Conseillère *Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle* (*DDCIS)* *Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)*
Jean-Pierre Charest Consultant *Jean-Pierre Charest, services-conseils*	Sébastien Charest Directeur du secteur avicole *F. Ménard inc.*
Denis Caron Directeur des opérations avicoles *La Coop fédérée*	Éric Dion Directeur des ventes du secteur avicole *La Coop fédérée*
François Jacques Agronome *Nutri-Expert*	Benoit Fontaine 2e vice-président *Les Éleveurs de volailles du Québec*
Nathalie Robin Agent de formation PASAF *Les Éleveurs de volailles du Québec*	Donald Desharnais Producteur *Prince Œuf inc.*
Martine Laporte Vice-présidente *Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec*	Benoit Michaud Agent de commercialisation *Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec*

Personnes-ressources pour la rédaction et la validation du profil de compétences et de la norme professionnelle	
Sébastien Charest Directeur du secteur avicole *F. Ménard inc.*	Martine Laporte Productrice *Ferme Aux Quatre Vents*
François Jacques Agronome *Nutri-Expert*	Sylvain Proulx Gérant *Nutreco*
Sylvain Ricard Ouvrier avicole *Bio-œuf*	Mathieu Poirier Producteur *La ferme des Poiriers inc.*
Katya Pouliot Ouvrière avicole *Alfred Couture ltée*	Isabelle Chartrand Ouvrière avicole *Couvoir Réal Côté*
Alexandre Boutet Ouvrière avicole *La Coop fédérée*	Gaston Doré Directeur général *Vico le groupe*
Samuel Arsenault Ouvrier avicole *Fraisière Sylvie et Gilles Arsenault*	Dominique Bolduc Directeur de production *Canards du Lac Brome*

Roger Pomerleau Ouvrier avicole retraité *Couvoir Scott*	Hervé Laroque Gérant *Canards du Lac Brome*
Clément Allard Producteur *Ferme Mercier et Allard inc.*	Martin Boisvert Ouvrier avicole *Ferme avicole Paquet inc.*
Roland Thyberghien Gérant *Ferme Réal Milette inc.*	David Phaneuf Producteur *Ferme Fatran*
Stéphane Gauthier Producteur *Clovis Gauthier et fils*	Richard Sénéchal Directeur du couvoir Ramsey et des fermes de reproduction *Nutreco*
Pascal Brodeur Producteur *Ferme Gilles Brodeur inc.*	François Simard Producteur *Ferme Guy Simard*
Emmanuel Destrijker Producteur *Ferme Hellebecq*	Patrick Paradis Ouvrier agricole *Ferme Clary*
Alain Bazinet Producteur *Ferme Amédée Bazinet inc.*	Line Métayer Productrice *Ferme Métayer-Amireault*
Christian d'Auteuil Superviseur *Agrigesco*	Louise Tellier Productrice *Ferme Louise Tellier inc.*
Réjean Brouillard Producteur *Réjean Brouillard et fils inc.*	Renée Henri Productrice *Ferme Desriel inc*.
Patrick Brodeur Producteur *Ferme Patrick Brodeur*	Laurent Jr Mercier Producteur *Volailles Mercier Jr inc.*
Miguel Ménard Représentant avicole *Ferme St-Jude/Comax*	Sébastien Turgeon Conseiller technique *Nutreco*

Personnes-ressources pour la rédaction et la validation du carnet d'apprentissage	
Sébastien Charest Directeur du secteur avicole *F. Ménard inc.*	Martine Laporte Productrice *Ferme Aux Quatre Vents*
Clément Allard Producteur *Ferme Mercier et Allard inc.*	Donald Desharnais Producteur *Prince Œuf inc.*
Jean-François Messier Producteur *Messi-œufs inc.*	Rémi Lajoie Superviseur des ventes, Rive-Nord *Nutreco*

Personnes-ressources pour la rédaction et la validation du guide de la compagne ou du compagnon	
Sébastien Charest Directeur du secteur avicole *F. Ménard inc.*	Martine Laporte Productrice *Ferme Aux Quatre Vents*

Clément Allard Producteur *Ferme Mercier et Allard inc.*	Donald Desharnais Producteur *Prince Œuf inc.*
Jean-François Messier Producteur *Messi-œufs inc.*	Rémi Lajoie Superviseur des ventes, Rive-Nord *Nutreco*